



Bureau du maire

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA VILLE DE LÉVIS FAVORISE LA CRÉATION D'UN PÔLE DE SERVICES FINANCIERS DANS LE SECTEUR DU MOUVEMENT DESJARDINS

Lévis, le 7 mars 2003 - Le maire de Lévis, M. Jean Garon, accueille avec satisfaction l'annonce de l'implantation à Lévis d'un centre administratif du gouvernement du Québec dont la vocation principale sera la gestion de services financiers.

« Je défends depuis longtemps l'idée de faire de Lévis, à partir du levier que constitue la présence chez-nous du Mouvement Desjardins, un des principaux centres financiers de l'est du Québec et certainement le principal en ce qui a trait aux entreprises et services financiers de type coopératif », a déclaré M. Garon pour qui l'annonce faite aujourd'hui par la députée de Lévis et ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance et ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches, Mme Linda Goupil, de même que par son collègue, M. Guy Julien, ministre du Revenu, constitue une étape très importantes dans cette direction.

La décision de localiser à Lévis la Direction régionale de Chaudière-Appalaches du ministère du Revenu vient corriger une anomalie au sein d'un ministère dont une des orientations majeures est de rapprocher ses services des citoyens. M. Garon a tenu à remercier M. Guy Julien d'agir en ce sens.

La pièce maîtresse du futur Centre administratif à vocation financière devrait normalement être la Financière agricole dont le volet assurances-agricoles est déjà implanté à Lévis depuis 1985. «Au moment où, comme ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, j'ai décidé de localiser à Lévis la Régie des Assurances agricoles et la Régie des grains du Québec, c'était en fonction de la proximité du Mouvement Desjardins, le plus important acteur au Québec en matière de prêts agricoles, et de la vocation naturelle de Lévis comme lieu de rencontre pour le milieu agricole, en raison des axes de communication. Ces raisons sont toujours valables aujourd'hui», a déclaré M. Garon.

Dans le cadre de la planification stratégique, actuellement en élaboration, et du Plan triennal d'immobilisations de la ville de Lévis, ce pôle financier est appelé à s'intégrer dans le concept d'un corridor technologique où les différents secteurs de la ville seront appelés à développer des vocations économiques particulières, en fonction de leurs forces propres.

- 30 -

Source : Simon Bégin
Cabinet du maire
Tél. : 418 839-2002